

PROGRAMME DU MASTER EN DROIT – PAD4

Adapté pour les titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en droit réalisé à l'étranger

Sous réserve de l'issue de l'examen du dossier de chaque candidat, le programme ci-dessous est, en règle générale, destiné aux titulaires d'un deuxième cycle universitaire en droit réussi à l'étranger ("étudiants PAD4")¹.

Inscription :

Les étudiants PAD4 bénéficient d'un programme de master en droit adapté. Ce programme adapté est attribué aux étudiants après examen au cas par cas des dossiers d'admission et finalisation complète de la procédure d'inscription. Afin de pouvoir introduire votre dossier, il y a lieu de postuler au master en droit de la finalité de votre choix. **L'étudiant obtient le titre de Master en droit à l'issue de deux années académiques.**

Conditions d'accès au master en droit :

Avant d'introduire votre demande d'admission, nous vous invitons à vérifier les conditions d'accès complètes sur le catalogue de cours en ligne : <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-droi#admission>

Les candidats non assimilés aux étudiants européens et titulaires d'un diplôme obtenu en dehors de l'espace économique européen doivent avoir au minimum une moyenne de 14/20 pour chaque année d'étude du ou des diplôme(s) menant à l'admission.

Par ailleurs, un test de langue française attestant un niveau B2 est exigé pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'au moins un diplôme en langue française.

Programme du master en droit - PAD4 :

Les étudiants PAD4 bénéficient d'un programme de master en droit adapté. Ces étudiants doivent réussir 120 crédits pour obtenir le diplôme de master en droit. **Ce programme s'effectue en deux années académiques (bloc 1 et bloc 2).**

PREMIÈRE ANNÉE (BLOC 1), 60 CRÉDITS :

Tronc commun (45 crédits) :

DROI C 4019	Principes généraux de droit constitutionnel et administratif – M. Emmanuel SLAUTSKY	10 crédits
DROI-C-3003	Droit de l'Union européenne* - Mme Chloé BRIERE	10 crédits
DROI-C-3008	Droit judiciaire* - Mme Séverine MENETREY	5 crédits
DROI-C-2006	Procédure pénale - Mme Mona GIACOMETTI	5 crédits
DROI-C-4033	Droit des sociétés et des associations * - Mme Valérie SIMONART	10 crédits
DROI-C-4027	Droit de la sécurité sociale - M. Daniel DUMONT	5 crédits

Cours de finalité (15 crédits) :

La liste des cours de finalité est disponible dans le programme en ligne du master en droit à la rubrique cours de finalité <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-droi#programme>

Finalité droit économique et social

DROI-C4005	Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit social* - M. Daniel DUMONT	5 crédits
OU		
DROI-C4006	Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit économique* M. Julien CABAY	5 crédits

¹ Veuillez noter que, sous réserve de l'examen de leur dossier, les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en droit réalisé **dans l'Espace économique européen** (ou en Suisse) **incluant un travail de fin d'études ou un stage de minimum 15 crédits** équivalent à celui figurant au programme du master en droit de notre faculté, bénéficient du statut PAD1 et se voient attribuer un autre programme.

Deux cours à options à choisir parmi la liste 1 des cours de finalité du premier bloc du master en droit. 10 crédits

Finalité droit civil et pénal

DROI-C4010 Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit civil* - Mme Séverine MENETREY 5 crédits
OU

DROI-C4011 Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit pénal* - M. Damien SCALIA 5 crédits

Deux cours à options à choisir parmi la liste 1 des cours de finalité du premier bloc du master en droit. 10 crédits

Finalité droit public et international

DROI-C4015 Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit public* - M. Julien PIERET 5 crédits
OU

DROI-C4016 Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit international* - M. François DUBUISSON 5 crédits

Deux cours à options à choisir parmi la liste 1 des cours de finalité du premier bloc du master en droit. 10 crédits

DEUXIÈME ANNÉE (BLOC 2), 60 CRÉDITS :

Tronc commun (20 crédits) :

DROI-C-5000 Droit fiscal* - François HENNEAUX 10 crédits

DROI-C-5001 Droit international privé* - M. Arnaud NUYTS 5 crédits

DROI-C-5021 Droit de l'environnement – Mme Chiara ARMENI 5 crédits

Cours de finalité (25 crédits) :

La liste des cours de finalité (finalité droit économique et social, finalité droit civil et pénal, finalité droit public et international) est disponible dans le programme en ligne du master en droit à la rubrique cours de finalité <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-droi#programme>

Travail de fin d'études 15 crédits

Deux cours de finalité (un cours dans la liste 1 et 1 cours au choix dans la liste 1 ou la liste 2) 10 crédits

Cours à option (15 crédits) :

3 cours à choisir parmi la liste des cours à option libre 15 crédits

TOTAL DU PROGRAMME : 120 crédits

Travaux pratiques :

Les cours marqués d'un * sont accompagnés de travaux pratiques.

L'assistance aux travaux pratiques attachés aux cours de méthodologie de la recherche et de la rédaction est **obligatoire**.

Par défaut, les étudiants PAD4 sont **dispensés de tous les autres travaux pratiques**. Ils peuvent néanmoins s'y inscrire sur base volontaire, sauf pour le cours DROIC3003. La demande peut être adressée par mail à Monsieur Pietrons (ba-droit@ulb.be) le mardi 30 septembre pour le cours de droit judiciaire et à Madame Ahishakiye (ma-droit@ulb.be) le jeudi 2 octobre pour les autres cours. Cette demande doit être introduite pour le 10 novembre au plus tard et ce même si le processus d'inscription n'est pas encore finalisé. Attention, l'inscription volontaire aux TP est définitive et irrévocable.

Programme annuel de l'étudiant (PAE) :

Année académique 2025-2026

Des modifications mineures de ce programme peuvent intervenir d'ici à la prochaine rentrée académique.

Une fois le processus d'inscription terminé, le candidat trouvera dans le **portail MonULB** section « Mes études » puis « **Mes notes** » la liste des cours qu'il devra suivre durant l'année académique à laquelle il est inscrit.

Il appartient à l'étudiant de s'assurer qu'il effectue correctement les formalités requises pour s'inscrire aux cours à option et de vérifier régulièrement, tout au long de l'année académique, que le PAE figurant dans MonULB est correct.

Le portail MONULB est le seul endroit où figure la liste des examens devant être présentés. Tout cours qui figurerait dans une autre plateforme informatique dédiée aux horaires ou à l'enseignement (Université virtuelle, Time Edit, Teams...) sans être repris sur MonULB > Mes études > Mes notes ne figure pas au PAE et ne doit pas être étudié. Tout examen présenté dans le cadre d'un cours ne figurant pas au PAE sera perdu, y compris si la note est supérieure à 10/20 et donc réussie.

Séjour à l'étranger :

Les étudiants PAD4 ne peuvent pas postuler pour un séjour dans une autre institution à l'extérieur de la Belgique (Erasmus).

En revanche, il est possible, moyennant le respect de la procédure de sélection imposée à tous les étudiants, de postuler aux séjours Erasmus Belgica permettant de passer un quadrimestre dans une autre université en Belgique. Attention, il faudra veiller à respecter l'équilibre du programme (nombre de cours de finalité/cours à option libre) et prendre des cours équivalents dans les institutions partenaires.

Espace personnel facultaire :

Une fois votre inscription terminée, vous aurez accès à l'intranet facultaire (Espace personnel). Vous y trouverez tout au long de l'année académique différents formulaires à remplir ainsi qu'un résumé des aménagements liés à votre statut PAD4.